

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Covid-19 : le paiement des fonctionnaires par mesures barrières

AVEC l'interdiction par le gouvernement de tout attroupement, en raison des risques de propagation du virus, les établissements bancaires et le Trésor public ont été contraints de mettre en place un dispositif de sécurité, afin d'éviter toute promiscuité préjudiciable. Les premiers tests s'avèrent concluants.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

DEPUIS l'annonce du premier décès consécutif au Covid-19 au Gabon, et l'augmentation du nombre de cas infectés, les personnes contaminées s'élèvent à ce jour à 6, selon le communiqué du Comité de pilotage, lundi dernier.

Face à cette urgence sanitaire, le gouvernement gabonais a considérablement renforcé les dispositions destinées à lutter efficacement contre la propagation de cette pandémie, qui a déjà tué plus de 15 000 personnes dans le monde. D'où l'impulsion par les pouvoirs publics gabonais de politiques recommandant aux organisations, l'application rigoureuse des mesures barrières. Parmi ces organisations, les établissements financiers et bancaires qui, d'ordinaire, sont pris d'assaut chaque fin de mois. A cet effet, les fonctionnaires payés au Trésor public et dans les différentes banques du pays – environ 99 636 selon la direction générale du Budget et des Finances publiques, au 31 décembre 2018 – vont devoir expérimenter de nouveaux gestes, en percevant leurs salaires à partir de ce 25 mars. Aussi, concernant le Trésor public, ces mesures ont-elles été annoncées lundi soir par Anicet Bandenga, agent comptable central de cette administration. Il s'agit, pour chaque responsable de cette institution financière disséminée à travers le pays, de procéder à l'installation des tentes à l'extérieur des guichets, avec des chaises distantes d'au moins un mètre l'une de l'autre. Chacune des tentes ne devant pas contenir plus de 30 chaises. Donc, 30 personnes.

Pour accéder aux guichets, chaque usager devra être obligatoirement soumis au thermoflash. Ces guichets ne devront

pas recevoir plus de 30 usagers. Lesquels sont invités à se tenir debout ou assis, à une distance d'au moins un mètre les uns des autres.

Conformément au principe de distanciation sociale. Ces usagers doivent se désinfecter les mains à base de solutions hydroalcooliques disposées à l'entrée de chaque guichet. Avant et après les opérations, ils sont encore appelés à accomplir le même geste, en se servant du matériel approprié mis à leur disposition. Le personnel

de nettoyage sera ensuite chargé de désinfecter les guichets après chaque utilisation. Et s'il arrive à un usager de tousser ou encore d'éternuer, l'administration exige qu'il se couvre la bouche avec le coude fléchi ou à l'aide d'un mouchoir à jeter immédiatement dans une poubelle placée à l'extérieur de l'Agence. Puis, de se désinfecter aussitôt les mains. L'administration financière interdit, enfin, aux usagers toute bise ou accolade pendant toute la durée de leur présence dans la structure.

"Dans le cadre la modernisation de nos services, depuis une dizaine d'années, nous avons amorcé le processus de bancarisation du plus grand nombre de fonctionnaires. Aussi, pensons-nous pouvoir atteindre nos objectifs sans trop de difficultés",

Il s'agit, pour chaque responsable de cette institution financière disséminée à travers le pays, de procéder à l'installation des tentes à l'extérieur des guichets, avec des chaises distantes d'au moins un mètre l'une de l'autre.

a indiqué Anicet Bandenga. Depuis lundi, ce dispositif de prévention est manifeste dans la plupart des banques. C'est le cas de l'agence de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (Bicig) d'Owendo, où une tente est prévue pour protéger les usagers des intempéries, entre autres. Un usager domicilié dans cette structure confie : " Les opérations se déroulent actuellement avec beaucoup de fluidité au niveau des GAB. En dépit du protocole qui exige de se désinfecter les mains, notamment, nous n'avons pas attendu bien longtemps pour ressortir servis." Comme s'ils pouvaient tirer avantage de cette crise sanitaire, de nombreux usagers ont même agréablement été surpris par le fonctionnement efficient des distributeurs automatiques. Une situation sans doute consécutive aux assurances données par les responsables des banques au ministre de l'Economie.



Photo: L'Union

Un 25 du mois à Libreville devant une banque, avant l'apparition du Covid-19



ctionnaires à l'épreuve des Covid-19 : à la recherche de personnes-contacts



ovid-19.

Serge Alexis MOUSSADJI
Libreville/Gabon

Le porte-parole du Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus, Dr Guy-Patrick Obiang, a indiqué hier que des personnes qui sont entrées en contact avec les deux derniers cas testés positifs au Covid-19, le week-end passé, sont activement recherchées.

Pour rappel, les récents cas concernent un ressortissant togolais âgé de 45 ans, qui vit au Gabon, et qui a récemment séjourné à Dakar (Sénégal) avec son épouse. Arrivés le 11 mars passé, ce n'est que deux jours plus tard qu'il a ressenti ses premiers symptômes. Il a été interné à l'hôpital des instructions d'Akanda où sa contamination a été confirmée.

Le second cas est un Gabonais de 42 ans qui a présenté, à son retour de France, le 19 mars dernier, des signes de contamination. Dès son arrivée, il s'est confiné à l'hôtel Hibiscus de Louis, puis à celui du boulevard triomphal. Avant que la persistance des symptômes

ne le pousse à composer le 1410. A ce jour, on compte donc six personnes testées positives au Covid-19.

«Depuis que les deux dernières personnes ont été déclarées, les équipes d'investigation sont sur le terrain et ont pu identifier 160 citoyens qui auraient croisé leur chemin. Nous sommes en train de faire le tri entre ceux qui ont été en contact direct avec les malades et les autres qui n'ont pas été proches. A l'hôtel Hibiscus, ce sont 35 personnes qui auraient croisé la route du patient qui s'y est rendu. Le problème est que des personnes, qui savent que nous les recherchons, ont éteint leur téléphone pour ne pas être retrouvées. Mais des alertes permettent déjà d'en trouver. Mais c'est une attitude dangereuse pour elles et leurs familles. Alors que le traitement contre le coronavirus existe et est préventif. Ce n'est pas une maladie de la honte et il n'y a pas de raison de se cacher. Puisqu'elle touche tout le monde », a expliqué hier le porte-parole.

Pour le moment, les cinq personnes, qui sont suivies médi-



Photo: CM

calement, se portent bien. «Cela s'explique par le fait qu'elles étaient encore à un stade léger, selon la classification de l'OMS, et qu'elles n'avaient donc pas besoin d'une prise en charge lourde et spécifique», a-t-il poursuivi. 193 prélèvements, dont treize à Port-Gentil récemment, ont déjà été réalisés par la Coordination technique.

"Aucune spéculation sur les prix des gels hydroalcooliques et masques ne sera tolérée"

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

LE directeur général de la Concurrence et de la consommation (DGCC), Luther Steeven Abouna Yangu, a été ferme lors de la visite qu'il a effectuée dans les officines pharmaceutiques et autres grandes surfaces. Et ce, dans le cadre du contrôle des mesures gouvernementales édictées pour protéger la population de la propagation de la pandémie du coronavirus qui sévit chez nous et à travers le monde. Parmi ces mesures, l'encadrement des prix des

gels hydroalcooliques et des masques.

Quarante-huit heures après la signature de l'arrêté qui matérialise cette décision par le ministre de l'Économie et des Finances, Luther Steeven Abouna Yangu et ses équipes sont allés vérifier le respect de cette mesure et la disponibilité des produits sus-cités, afin d'anticiper d'éventuelles pénuries. De l'hyper marché Géant Casino à des la pharmacie Les Forestiers, en passant par le Casino du centre-ville, le DGCC a indiqué aux opérateurs économiques que le gouvernement ne tolérerait aucune spéculation sur les

prix de ces produits, indispensables pour la population pour lutter contre le coronavirus.

Au terme de cette visite de contrôle, M. Abouna Yangu et ses collaborateurs ont, toutefois, constaté une rupture des gels : "Les pharmaciens s'attèlent à en fabriquer localement. Ils nous ont rassurés de la disponibilité des produits dans les étals". Mais rien n'est facile du côté des opérateurs économiques, entre les autorisations administratives et les confinements décrétés dans les pays fournisseurs. Aussi, Luther Steeven Abouna Yangu les a-t-il invités à poursuivre la collaboration

avec l'administration, afin d'assurer le ravitaillement régulier des produits sur le marché. Un numéro vert, 2550, est mis à leur disposition pour la remontée de leurs difficultés. Et de lancer un appel à la population pour dénoncer tous les abus observés sur le marché, quel que soit le produit, en appelant un autre numéro vert : le 8085. À préciser que la sortie de la DGCC actait le lancement d'une vaste opération de surveillance des marchés dans les communes d'Akanda, Libreville et Owendo, qui mobilisera 25 brigades de 4 agents, soit 100 personnes pendant un mois.



Photo: D.R

